



La banque a oublié de nous faire payer l'assurance de notre prêt

Par **Karo**, le **05/09/2008** à **19:59**

Nous avons souscrit un prêt immobilier en 2003, lors de la construction de notre maison.

L'accord avec la banque comprenait un contrat d'assurance sur nous deux.

Aujourd'hui, la banque s'aperçoit que depuis 5 ans, elle a oublié de nous facturer cette assurance et elle nous en demande le rappel.

Bien sûr, nous sommes d'accord pour payer l'assurance actuelle et à venir mais pas celle passée.

Pensez-vous qu'elle en a le droit sachant que les risques sont échus et que la faute lui revient ?